

**Inscriptions obligatoires** (dans les limites des places disponibles) à partir du **mardi 2 novembre jusqu'au jeudi 24 novembre à 16h** sur [www.ciph.org](http://www.ciph.org) bouton « INSCRIPTIONS modifications de programme » ou au 01 44 41 46 82

**Organisation** : Luigi Delia, Christophe Béal

**Contacts** : [luigi.delia@unige.ch](mailto:luigi.delia@unige.ch) ; [christophe.beal@ac-orleans-tours.fr](mailto:christophe.beal@ac-orleans-tours.fr)

Le projet de cette journée d'étude est né d'un constat de crise : celle de la rationalité pénale contemporaine. Qu'elles proviennent de certains courants critiques de la criminologie ou des partisans d'une justice restaurative, les remises en cause des principes (rétribution, dissuasion...) qui sous-tendent les institutions pénales modernes invitent à penser, non plus seulement des peines alternatives, mais de réelles alternatives à la peine. La crise de la pénalité moderne est sans doute le signe d'un changement de paradigme qui entraîne une modification profonde du sens de la peine. Si l'on veut un jour que la peine devienne un véritable « opérateur d'humanité » (Ricœur), n'est-il pas nécessaire de dépasser un modèle de justice pénale qui demeure caractérisé, en dernière instance, par la violence de la réponse sociale au crime ? Entre la tentation abolitionniste et les dérives populistes s'est ouvert un champ de réflexion qui oblige à interroger la finalité des peines, leur nature ainsi que leur fonction. À l'aide d'une méthodologie fondée sur le dialogue et la collaboration entre approches et savoirs différents (philosophie juridique et politique, éthique, histoire du droit pénal), la journée d'étude se propose de revisiter l'histoire conceptuelle de la peine et de ses justifications – de la loi biblique du talion à la crise de la logique de l'enfermement carcéral – pour nourrir une généalogie des enjeux du présent, en favoriser la compréhension et réfléchir sur l'avenir des politiques pénales.

*Journée d'étude organisée dans le cadre de la collaboration avec le programme « Herméneutique des Lumières » (Synergie-FNS) de l'Université de Genève.*

## Journée d'étude

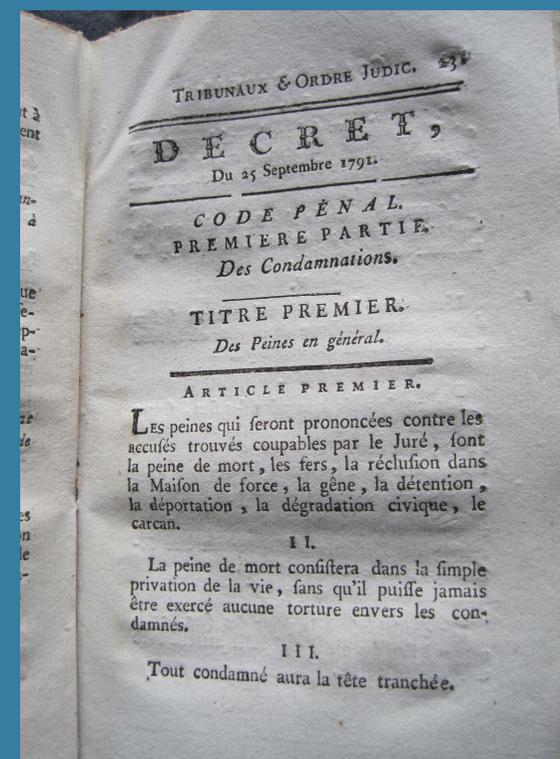
**Vendredi 25 novembre 2016**

9h-18h

Salle Julien Gracq

Lycée Henri IV, 23 rue Clovis, 75005 Paris

# Le sens de la peine



## PROGRAMME

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Allocution d'ouverture : Martin RUEFF (Genève)

9h45 : Propos introductif :

Christophe BEAL (CIPh) et Luigi DELIA (Genève, CIPh)

### I. Que signifie punir ?

Présidence : Gabrielle RADICA (Amiens)

10h15 : Jérôme FERRAND (Grenoble), *Le sens de la peine à l'épreuve de l'histoire et de l'anthropologie*

11h : Pause

11h15 : Luigi DELIA (Genève, CIPh), *Derrida, la peine de mort et la déconstruction des Lumières*

12h : Olivier CHASSAING (Nanterre, SophiaPol), *Interdire ou punir : comment donner sens à la peine ?*

12h45 : Discussions

13h : Déjeuner de travail

### II. Le droit de punir en question : problématiques contemporaines

Présidence : Philippe AUDEGEAN (Nice)

14h15 : Norbert CAMPAGNA (Luxembourg), *Est-ce parfois aussi punir que de ne pas punir ?*

15h00 : Christophe BEAL (CIPh), *Punir ou réparer ? Principes de justice restaurative*

15h45 : Pause

16h : Raphaëlle THERY (Paris 2), *Peut-on punir le terrorisme ?*

16h45 : Isabelle DELPLA (Lyon 3, IRPHIL), *Paradoxes et limites de la peine en droit pénal international*

17h30 : Discussions

17h45 : Conclusions et perspectives